

Notification

Générale

colonial

Notification n° 12-214-1914 S DIVERSES

n° 12-214-1914 S

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
9 août 1914

Numéro JO
n° 214 du 31/08/1914

Date du numéro
31 août 1914

TEXTE INTÉGRAL

Par suite de l'existence de l'état de guerre, le décret du 26 MAI 1913, (Journal Officiel du 14Juin 1913), relatif aux conditions d'accès et de séjour, en temps de guerre, des navires autres que les bâtiments de guerre français dans les eaux territoriales françaises et des pays de protectorat, est entré en vigueur.